



Index de l'égalité professionnelle entre les hommes les femmes 2023:

Enterome obtient la note de 96/100 !

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, du 5 septembre 2018, les entreprises de plus de cinquante salariés ont pour obligation de calculer et publier chaque année l'index d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Pour l'année 2023, Enterome a obtenu la note de 96 points sur 100 !

Cet index se base sur des indicateurs qui permettent de mesurer et faire progresser l'égalité professionnelle en entreprise :

INDICATEURS	SCORE
La parité parmi les dix plus hautes rémunérations	10/10
L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes à postes et âges comparables	36/40
L'écart d'augmentations individuelles	35/35
Le pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé maternité	15/15